

CLUB PLUi

ORGANISATION MATÉRIELLE
DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Compagnie des commissaires enquêteurs
de BOURGOGNE

Jean Michel OLIVIER

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU_i

Désignation du commissaire enquêteur (Article R123-5)

- Demande au tribunal
- Type d'enquête
- Un CE ou une commission
- Délai 3 semaines
- Envoi dossier

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Désignation du commissaire enquêteur

- **Type d'enquête :**
- Environnementale ou unique
- Un responsable organisation de l'enquête
- Un dossier et un registre d'enquête
- Un rapport et des conclusions et avis distincts

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Désignation du commissaire enquêteur(Article R123-5)

- Demande au tribunal
- Type d'enquête
- Un CE ou une commission
- Délai 3 semaines
- Envoi dossier

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Désignation du commissaire enquêteur(Article R123-5)

- Demande au tribunal
- Type d'enquête
- Un CE ou une commission
- Délai 3 semaines
- Envoi dossier

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Désignation du commissaire enquêteur(Article R123-5)

- Demande au tribunal
- Type d'enquête
- Un CE ou une commission
- Délai 3 semaines
- Envoi dossier

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Le dossier

Dossier d'enquête = dossier PLUi + pièces article R123-8 code Env

Dossier adapté à la dématérialisation

Mettre en évidence les résumés et les sommaires

Prévoir une notice d'utilisation du PLUi pour une parcelle

Consultation version papier

Consultation version numérique

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Le dossier

Dossier d'enquête = dossier PLUi + pièces article R123-8 code
Env

Dossier adapté à la dématérialisation

Mettre en évidence les résumés et les sommaires

Prévoir une notice d'utilisation du PLUi pour une parcelle

Consultation version papier

Consultation version numérique

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Le dossier

Dossier d'enquête = dossier PLUi + pièces article R123-8 code Env

Dossier adapté à la dématérialisation

Mettre en évidence les résumés et les sommaires

Prévoir une notice d'utilisation du PLUi pour une parcelle

Consultation version papier

Consultation version numérique

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Recueil des observations

Pendant l'enquête les observations peuvent être:

- consignées sur les registres déposés dans les mairies
- adressées par courrier au siège de l'enquête
- remises au siège de l'enquête,
- portées sous format électronique sur le registre dématérialisé
- envoyées par courrier électronique à une adresse postale:
 - Recueillies par un commissaire au cours d'une permanence.

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Consultation des observations par le public

Pendant l'enquête les observations peuvent être consultées:

- sur les registres déposés dans les mairies
- au siège de l'enquête où seront centralisées les observations consignées sur tous les registres les documents annexés à ces registres, les courriers reçus par voie postale et les documents remis,
- sur le registre dématérialisé celles consignées sur le registre et celles envoyées par courrier électronique à une adresse postale:

Principe de regroupement : tout ce qui est sur papier au siège de l'enquêt et ce qui est dématérielisé sur le registre dématérialisé

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Modalités de réponse aux observations du public

- Qui est habilité à répondre ?
- Typologie des observations du public
- Quand s'en préoccuper
- Procès verbal de synthèse de Joigny
- Procès verbal de synthèse de Dijon métropole
- Questions de la commission d'enquête

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Modalités de réponse aux observations du public

- Qui est habilité à répondre ?
- Typologie des observations du public
- Quand s'en préoccuper
- Procès verbal de synthèse de Joigny
- Procès verbal de synthèse de Dijon mértropole
- Questions de la commission d'enquête

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Coût d'une enquête

- Principaux facteurs influençant ce coût :
-

PLUi	Communes	Population	Observations	Coût
Dijon	23	258 000	1382	77.000 €
Chalons/Saône	37	105.000	343	66.000 €
Le Creusot Montceau	34	98.000	365	60.000 €
Joigny	19	21 500	118	25 000 €

ORGANISATION ENQUÊTE PUBLIQUE PLU*i*

Délais

Demande désignation 3 semaines

Préparation enquête 4 à 5 semaines

Durée de l'enquête plus 30 jours à deux mois, pas de limite

Prolongation 15 jours

Communication des observations 8 jours mais 1 à 2 mois

Réponse du porteur de projet 15 jours mais 4 mois

Remise rapport 1 mois mais en fait jusqu'à 6 mois